

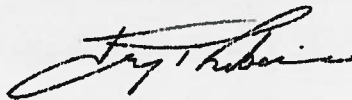
Le 12 juin 2017

Chers parents/tuteurs d'enfants inscrits à Grandir en français au septembre 2017,

Nous sommes heureux d'annoncer que les coûts du service préscolaire *Grandir en français* seront à 5 \$ par jour. La somme de 92 \$ sera récoltée des parents/tuteurs le premier jour ouvrable de chaque mois dès septembre prochain jusqu'en juin pour un total de dix (10) paiements égaux faits par chèque au nom de l'école. Pour tout autre arrangement, prière d'en discuter avec l'éducatrice de l'école. Les écoles produiront un reçu au début février annuellement aux fins d'impôt.

Le service de francisation *Grandir en français* est une initiative du CSAP qui s'adresse aux enfants âgés de 4 ans au plus tard le 31 décembre de l'année en cours et doivent être admissibles en maternelle l'année suivante. Il contribue au développement global des enfants avant leur entrée à l'école tout en portant une attention particulière à leur développement langagier. D'ailleurs, selon les données internes recueillies dans nos écoles, presque tous les enfants inscrits à *Grandir en français* ont une bonne compréhension de la langue française dès leur rentrée scolaire à la maternelle.

Merci de votre coopération avec ceci. N'hésitez pas à communiquer avec la direction de votre école ou le centre de Grandir en français si vous avez des questions ou des commentaires,



Jerry Thibeau  
Directeur régional responsable du dossier de la petite enfance

c. c. Michel Comeau, directeur général  
Janine Saulnier, directrice des finances  
Brent Surette, directeur régional – région sud-ouest  
François Rouleau, directeur régional – région nord-est  
Directions des écoles